

JOURNÉES D'ÉTUDE

Mots qui tranchent (écrire l'excès)

Mercredi 12 mai 2021 (URCA Reims)

Paroles retranchées (écritures du silence)

Jeudi 7 octobre 2021 (UL Metz)*

Dans sa *Leçon inaugurale de la chaire de sémiologie littéraire du Collège de France*, prononcée le 7 janvier 1977, Roland Barthes questionne le pouvoir codifié inscrit dans la langue et s'interroge sur ce qui, dans la langue même, peut faire office d'esquive : la littérature. Il y dresse l'idée forte et démystificatrice de l'*impérialisme* du langage. Selon Barthes, « la langue, comme performance de tout langage, n'est ni réactionnaire, ni progressiste ; elle est tout simplement : fasciste ; car le fascisme, ce n'est pas d'empêcher de dire, c'est d'obliger à dire » (*Leçon*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, p. 14). Si la langue asservit la parole, la littérature est là pour contrarier et franchir les codes que la langue conforte. Depuis cette perspective, la littérature produirait du désordre. Contre l'ordre garanti des codes, Barthes dresse la figure de celui qui travaille à l'encontre du sens droit, celui qui intervient pour décaler, voire faire plier, la barre de la langue unique : le logothète, le créateur structural, « quelqu'un qui sait voir dans le monde, dans son monde [...], des éléments, des traits, des 'unités', comme disent les linguistes, qu'il combine et agence d'une façon originale, comme s'il s'agissait d'une langue nouvelle dont il produirait le premier text » (« Roland Barthes contre les idées reçues », *Le grain de la voix: entretiens* [1962-1980], Éditions du Seuil, Paris, 1981, p.183).

Bien que cette caractérisation de la littérature et de son pouvoir d'action mette en avant ce qui serait un positionnement général inhérent à l'objet littéraire, celle-ci ouvre nonobstant la voie vers une perspective de réflexion dans laquelle ces deux journées d'étude voudraient s'inscrire : la littérature comme opérateur formel pour dire le politique.

En se focalisant sur la littérature du XXI^{ème} siècle (de préférence : des Amériques et européenne), et afin d'interroger l'écriture littéraire à l'épreuve du politique dans sa pluralité, son hétérogénéité et ses contextes spécifiques, ces deux journées d'étude auront pour objectif de revisiter d'une part les formes de la violence verbal sous l'angle de l'expression de l'excès en littérature et, d'autre part, toujours dans une perspective discursive et littéraire, d'aborder l'inscription du silence. Comment écrire l'excès et le silence ? Comment se donnent-ils à lire, à voir, à interpréter ? Quels sont leurs recours typographiques, narratifs, rhétoriques (ex. : points de

* Dates soumises à l'évolution des conditions sanitaires liées à la pandémie et à ses conséquences.

suspension, blancs, sauts de page, ellipse, interjections, onomatopées, périphrase, euphémisme, métaphore, litote, prétérition, synecdoque, ironie, logorrhée, registre de langue, et plus encore) ? Quelles sont les modalités de sens que ces manifestations produisent ? Si le silence ne peut être réduit à l'absence de mots ou d'expression sonore, l'excès n'est pas synonyme de logorrhée et peut étrangement conduire à la désintégration de la langue.

La première journée, intitulée « **Mots qui tranchent (écrire l'excès)** » se tiendra à Reims le **mercredi 12 mai 2021** et sera consacrée à la parole littéraire dans tous ses excès : de la polémique à la rage en passant par le cynisme et les configurations de la folie, l'insulte, le cri, la fureur, le scandale. Nous chercherons à interroger la démesure, l'irritation, la liberté de parole, le dépassement de la mesure normée des choses : les mots pour dire la laideur, la difformité, le dégoût, la haine. Pour maudire, pour blasphémer.

La deuxième journée, « **Paroles retranchées (écritures du silence)** », se tiendra à Metz le **jeudi 7 octobre 2021** et sera consacrée à l'expression du silence en littérature. Le silence et ses formes : le non-dit, le hiatus, l'allusion, l'homophonie, la parodie qui déguise ou le *witz* qui dévoile malgré lui. Ses topoï : le secret, le tabou, l'omission/obsession d'un univers signifiant, la page blanche, l'absence, la surdit , la nuit, la fin, la disparition, la violence la plus extreme, la mort. Ses contournements : les ajustements d'une censure à la fois subie et consentie par l'crivain. Car, comme l'observe Sylvie Ducas, censure et autocensure participent, paradoxalement, du processus créateur constituant bien souvent « un ferment, l'occasion d'une exploration des possibles de l'œuvre à venir [...] ». On peut considérer, toujours avec Ducas, que « l'autocensure engage la relation du sujet à l'écriture et reflète le compromis souvent difficile pour que ne soit pas condamnée la communication littéraire. » (S. Ducas, « Censure et autocensure », in *Ethnologie française*, n°1, vol. 36, 2006, p. 111-119 ; p. 111).

Ainsi, la démarche de ces deux journées d'étude a pour ambition de contribuer à mettre en relation et à questionner aussi bien les champs de la poétique, du politique et de l'éthique que le travail de la fiction (Jacques Rancière, *Le spectateur émancipé*, Paris, La Fabrique éditions, 2008).

CALENDRIER

* Propositions de communication

✓ Pour la Journée qui se tiendra à Reims (12.05.21):

Date limite pour l'envoi de la proposition (titre et résumé d'environ 100-150 mots) :

20 octobre 2020.

Les auteurs seront avisés avant le **30 octobre 2020.**

✓ Pour la Journée qui se tiendra à Metz (7.10.21):

Date limite pour l'envoi de la proposition (titre et résumé d'environ 100-150 mots) :

20 avril 2021.

Les auteurs seront avisés avant le **30 avril 2021.**

Les propositions seront examinées par un comité d'évaluation.

Langue : français, espagnol.

*** Lecture des communications**

Les présentations devront se limiter à un temps de lecture d'environ **20-30 minutes**.

*** Publication des articles**

- ✓ Pour la Journée de Reims : envoi des articles pour évaluation avant le **10 juillet 2021**.
- ✓ Pour la Journée de Metz : envoi des articles pour évaluation avant le **7 décembre 2021**.

L'article issu de la communication sera évalué en double aveugle par le comité d'évaluation.

Nombre de caractères de l'article : entre 25 000 et 55 000 signes (maximum), notes et espaces compris.

Langue : français, espagnol.

Pour toute demande d'information, ainsi que pour l'envoi des propositions de communication et des articles, s'adresser aux adresses électroniques suivantes :
marta-ines.waldegaray@univ-reims.fr ; valentina.litvan@univ-lorraine.fr

Paris, 5 juin 2020